



Tutoriel

Création d'un compte EduConnect

► À quoi sert EduConnect ?

EduConnect est **un compte unique** qui permet d'accéder à un ensemble de services et démarches en ligne pour **suivre la scolarité de mes enfants**.



J'utilise ce compte unique :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous mes enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).



Je peux accéder par exemple :

- aux **démarches en ligne** (Scolarité services) comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc.
- à l'**espace numérique de travail** (ENT)
- au **livret scolaire** de mes enfants.

EduConnect remplace mes anciens comptes : **il simplifie le suivi et l'accompagnement de la scolarité de mes enfants.**

Comment ça marche ?

Sur

metice.ac-reunion.fr

choix  EDUCONNECT

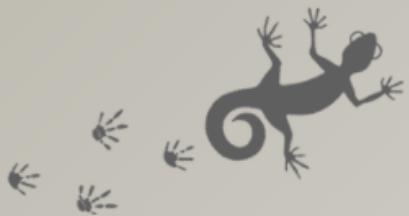


1

Pour créer mon **compte unique**, j'ai besoin du **numéro de téléphone portable** donné lors de l'inscription de mes enfants.

2

Une fois que mon compte est créé, j'accède aux services et démarches associés à chacun de mes enfants.




**RÉGION ACADEMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Personnel de l'éducation nationale ou élève veuillez saisir votre identifiant et mot de passe

 Identifiant

 Mot de passe

Veuillez saisir vos identifiants

[Mot de passe / identifiant oublié ?](#)

OU

Responsable d'élèves vous devez utiliser votre compte Educonnect en cliquant sur le bouton ci-dessous

 **EDUCONNECT**

[Assistance EDUCONNECT](#)

[Comment créer son compte ?](#)

Bienvenue sur le portail d'authentification de l'Académie de La Réunion

Après votre authentification, vous pourrez accéder à tous les téléservices académiques qui proposent des contenus d'information et/ou à vocation pédagogique et diffusent des informations administratives ou relatives à la vie scolaire.

N'oubliez pas de vous déconnecter lorsque vous avez fini d'utiliser les services authentifiés.

[>> Avez-vous besoin d'aide ?](#)

[>> FAQ responsables](#)

Conformément à la loi 'Informatique et Libertés' (Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent.

v3.04x/md2-esso-07

Chaque responsable d'élève crée son compte Éducation nationale pour accéder aux services en ligne. Je peux ainsi suivre la scolarité de mes enfants inscrits dans le premier ou second degré. Il est actuellement possible d'accéder aux différents téléservices (bourses, livret scolaire, paiements, inscriptions en ligne etc...) ainsi qu'à l'espace numérique de travail METICE.

3 moyens au choix sont proposés pour créer mon compte, tous accessibles depuis l'adresse <http://metice.ac-reunion.fr> (choix )

A **FranceConnect**, le dispositif sécurisé proposé par l'État pour simplifier les démarches en ligne

Je clique sur « S'identifier avec FranceConnect »



J'accède aux services en ligne des établissements scolaires

J'accède à mes services avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect  Qu'est-ce que FranceConnect?

OU

J'utilise mes identifiants Éducation Nationale

Identifiant

Mot de passe

Se connecter

[Identifiant perdu](#) [Mot de passe perdu](#)

OU

[Je n'ai pas de compte](#)

[Assistance](#) [Mentions légales](#)



B Mon numéro de téléphone portable

Je clique sur « Je n'ai pas de compte »



J'accède aux services en ligne des établissements scolaires

J'accède à mes services avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect  Qu'est-ce que FranceConnect?

OU

J'utilise mes identifiants Éducation Nationale

Identifiant

Mot de passe

Se connecter

[Identifiant perdu](#) [Mot de passe perdu](#)

OU

Je n'ai pas de compte

[Assistance](#) [Mentions légales](#)



C Notification par l'établissement

Je renseigne les informations contenues dans le courrier remis par l'établissement



J'accède aux services en ligne des établissements scolaires

J'accède à mes services avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect  Qu'est-ce que FranceConnect?

OU

J'utilise mes identifiants Éducation Nationale

Identifiant

Mot de passe

Se connecter

[Identifiant perdu](#) [Mot de passe perdu](#)

OU

[Je n'ai pas de compte](#)

[Assistance](#) [Mentions légales](#)



A
suite

Je crée mon compte avec mes identifiants FranceConnect

Je sélectionne le service public de mon choix :



En fonction du service choisi, je saisir mes informations FranceConnect (ex. Impots.gouv)



Une fois reconnu par FranceConnect, je clique sur le bouton **Continuez sur EduConnect**.

Je sais mon numéro de téléphone portable tel qu'il est indiqué sur la fiche de renseignements. Je reçois alors un SMS avec un code d'activation que je dois saisir dans l'application dans les 30 min.

Par mesure de sécurité, la date de naissance de mes enfants m'est demandée.

Mes prochains accès à <http://metice.ac-reunion.fr> se feront avec mes identifiants FranceConnect.



B
suite

Je crée mon compte avec mon numéro de téléphone portable

J'indique mon nom, mon prénom et mon numéro de téléphone.



Je reçois alors un SMS avec un code d'activation, que je dois saisir dans l'application dans les 30 min.

Par mesure de sécurité, la date de naissance de mes enfants m'est demandée.

Un écran m'indique alors mon identifiant EduConnect, que je pense à noter. Sur ce même écran, je crée mon mot de passe.



Mes prochains accès à <http://metice.ac-reunion.fr> se feront avec cet identifiant et ce mot de passe.

C
suite

Je crée mon compte avec les informations communiquées par l'établissement

Je renseigne mon adresse mail et je crée un nouveau mot de passe.



Par mesure de sécurité, la date de naissance de mes enfants m'est demandée.

Pour valider mon compte, je consulte ma messagerie électronique.

J'ai reçu un courriel de l'Éducation nationale* : je clique sur le lien indiqué.

* Ma messagerie range parfois par erreur des messages officiels dans le dossier « Courriers indésirables » / « spams »

Services en ligne de l'éducation nationale - activation du compte
Administrateur des services en ligne <noreply-educonnect@tpseel.phm.education.gouv.fr>
Envoyé : jeu. 26/04/2018 13:35
à : PASCALE DUGETAY

Bonjour,

Vous souhaitez accéder aux services en ligne de l'éducation nationale avec l'identifiant à deux chiffres. Pour activer votre compte, vous devez d'abord valider votre adresse de messagerie en cliquant sur le lien ci-dessous puis vous connecter au portail en saisissant le mot de passe que vous avez choisi.

https://moncompte.educonnect.hip.education.gouv.fr/edu-self-service/confirmationMail/validerAdresseMail?code=WDAd5SYAgv7s8aSs5OPKvBAPUewYisYL4VVYZcOxx-hGrcmzS8h8v63dZvET088YFv6DxDwvG8vNAJSD0BOvHHvUUCWJgWiijk09hPU_eggCKkaZlJdDa_3eVv5-LtzgE13Olk

En cas de problème, vous trouverez toutes les informations nécessaires à cette adresse : <https://educonnect.hip.education.gouv.fr/edu-aide-aide>

Cordialement,
L'administrateur des services en ligne.

Mes prochains accès à <http://metice.ac-reunion.fr> se feront avec cet identifiant et ce mot de passe.

Garder précieusement le mot de passe que vous aurez créé.



1 LE TEMPS DE LA RÉFLEXION



Informez-vous précisément sur les différentes voies envisageables pour la poursuite de ses études, en continuité du travail qu'il a effectué depuis la 6^e dans le parcours Avenir.

Prenez part à un entretien individuel d'orientation qui réunit le professeur principal, l'élève et la famille pour un point précis. Un psychologue de l'éducation nationale peut y être associé.



8 & L'ORIENTATION
DE VOTRE ENFANT



2

LE TEMPS DU DIALOGUE



Connectez-vous au téléservice Orientation ou renseignez la fiche de dialogue remise par le collège pour exprimer vos intentions provisoires d'orientation : 2^{nde} générale et technologique, 2^{nde} professionnelle, première année de CAP.

Le conseil d'orientation qui formule des propositions provisoires d'orientation.

Le calendrier de l'orientation et de l'affectation

A la fin du 1^{er} semestre: la phase provisoire

Vous vous connectez au TSO

Vous formulez
des **intentions**
d'orientation

2de GT
2de professionnelle
1^{re} année de CAP

Le conseil de
classe émet un
avis provisoire

favorable,
défavorable ou
réservé



3

LE TEMPS DU CHOIX



Indiquez vos choix définitifs d'orientation par le téléservice Orientation ou la fiche de dialogue.

En parallèle, précisez vos choix de formations et d'établissements en vous connectant au téléservice Affectation après la 3^e ou en renseignant le dossier papier de demande d'affectation.



2^{ème} conseil de classe qui formule une proposition d'orientation. Celle-ci devient décision si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement est organisé.



Vous pourrez consulter votre notification d'affectation sur le téléservice Affectation ou l'obtenir auprès de l'établissement. Elle précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité. À sa réception, **inscrivez votre enfant dans le lycée indiqué.**



Le calendrier de l'orientation et de l'affectation

A la fin du 2^{ème} semestre: la phase définitive

Vous vous connectez au TSO

Vous formulez des **demandes d'orientation**

Propositions du conseil de classe

Il peut également formuler une proposition pour une voie non demandée.

Réponse de la famille :

- ✓ vous acceptez la proposition du conseil de classe, elle devient décision d'orientation définitive
- ✓ vous n'acceptez pas la proposition du classe :
 - Demande de maintien
 - Rencontre avec le ou la principal.e de l'établissement

Le calendrier de l'orientation et de l'affectation

A la fin du 2^{ème} semestre: la phase définitive

Vous vous connectez au TSA



Vous formulez jusqu'à 10 vœux d'affectation.

- Un vœu d'affectation = 1 formation dans 1 établissement